



Office municipal  
d'habitation  
de Montréal

Montréal, le 7 mai 2015

**Aux locataires des habitations Des Hirondelles**  
2550, rue Fleury Est

## Travaux pour sécuriser les façades

### En bref...

#### Investissements

Plus de 125 000 \$

#### Calendrier

De mai à juillet 2015

#### Horaire

Du lundi au vendredi, entre 7 h et 17 h

Travaux plus bruyants après 8 h

#### Entrepreneur

Gestion PACHAR inc.



Tous les 5 ans, l'Office doit inspecter tous ses bâtiments de 5 étages et plus. C'est une obligation légale pour les propriétaires. L'inspection des façades de votre immeuble a révélé quelques anomalies. L'Office doit donc apporter les correctifs nécessaires. Ces travaux permettront d'éviter une dégradation plus importante du revêtement et des balcons. Ils rendront votre immeuble plus étanche pour qu'il reste en bon état longtemps.

- Les murs de béton seront réparés à certains endroits.
- Les joints seront refaits.
- Les planchers des balcons seront réparés.
- Le scellant autour des fenêtres sera refait.
- La marquise de l'entrée principale sera réparée.

Les travaux causeront quelques dérangements temporaires :

- bruit,
- poussière,
- présence d'équipement.

De plus, les climatiseurs aux fenêtres devront être retirés pendant les travaux. L'accès à l'immeuble et au stationnement pourrait aussi être limité à certains moments.

Merci pour votre patience et votre collaboration!

## À vous d'agir – Rôle du locataire

Que devez-vous faire pendant les travaux?

Les locataires de l'immeuble sont invités :

1. À enlever, couvrir ou protéger leurs biens personnels sur le balcon.
2. À ne pas utiliser le balcon quand les ouvriers travaillent. De petits débris et de la poussière pourraient y tomber.

### **Des questions ou des préoccupations concernant le chantier et son déroulement?**

Communiquez avec **Marc Sédillot**, votre agent de liaison, en composant le **514 868-3077**.